CAN FNB indiciel Nasdaq 100MD 100/100 (SP2)

30 septembre 2026

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans les actions des 100 plus grandes sociétés cotées à la bourse du NASDAQ, par l'intermédiaire du fonds FNB indiciel NASDAQ 100 Mackenzie.

Catégorie de fonds
Actions américaines

Date de création
26 septembre 2025

Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Gestion du fonds
Placements Mackenzie

Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à moyen ou à long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions des 100 plus grandes sociétés cotées à la bourse du NASDAQ et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé.
- Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent augmenter et diminuer sur une courte période, ont une incidence sur sa valeur.

COTE DE RISQUE



Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 août 2026)



Répartition de l'actif (%)

Actions américaines	94,3
Actions internationales	4,7
Actions canadiennes	1,0



Répartition géographique (%)

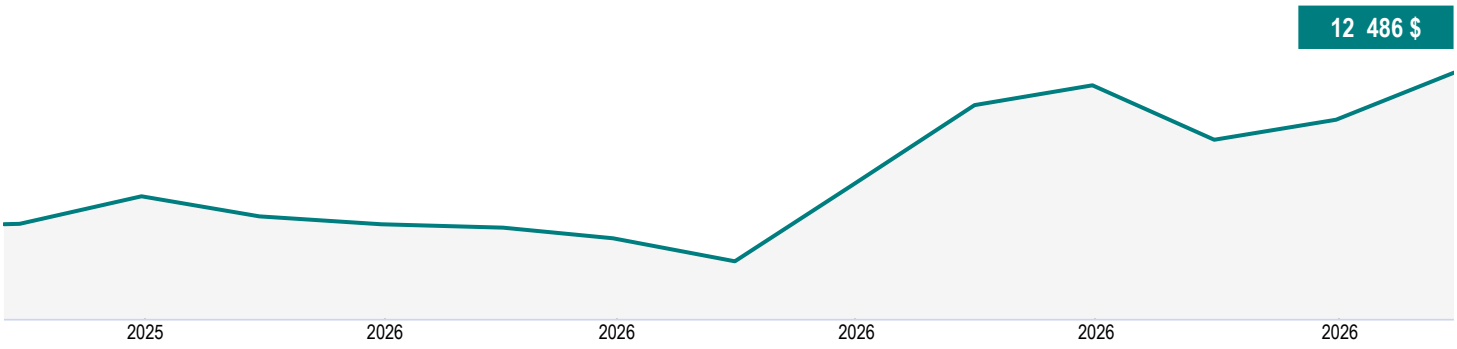
États-Unis	94,3
Royaume-Uni	1,7
Pays-Bas	1,3
Canada	1,0
Irlande	0,8
Argentine	0,4
Chine	0,3
Autre	0,2



Répartition sectorielle (%)

Technologie	67,7
Services aux consommateurs	13,0
Biens de consommation	5,7
Soins de santé	4,0
Biens industriels	2,8
Télécommunications	2,1
Services industriels	1,8
Matériaux de base	1,0
Services publics	0,7
Autres	1,2

Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)



CAN FNB indiciel Nasdaq 100MD 100/100 (SP2)

30 septembre 2026

Renseignements sur le fonds

Au 31 août 2026

Principaux titres	%
NVIDIA Corp	8,5
Apple Inc	7,4
Microsoft Corp	6,0
Micron Technology Inc	4,8
Amazon.com Inc	4,5
Advanced Micro Devices Inc	3,4
Alphabet Inc catégorie A	3,2
Tesla Inc	2,9
Alphabet Inc catégorie C	2,9
Broadcom Inc	2,8
Répartition totale des principaux titres	**46,4**

Au 31 août 2026

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	-
Rendement du dividende	0,59 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	2 444 183,4 $

Actifs nets (millions de $)
36,7 $

Cours
12,49 $

Nombre de titres
102

Placement initial minimal
-
Un minimum de 500 000 $ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE155I

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
6,59	**1,69**	**24,87**	**24,78**	**-**	**-**	**-**	**24,58**

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
-	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Fourchette de rendements sur cinq ans

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

CAN FNB indiciel Nasdaq 100MD 100/100 (SP2)

30 septembre 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.
©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.